



MUNICIPALITÉ
STE. ANNE
MUNICIPALITY

Procès-verbal de la réunion du comité plénier 16 septembre 2025 à 9 h

La réunion du Comité plénier de la M. R. de Sainte-Anne s'est tenue dans la salle du conseil municipal de la Municipalité rurale de Sainte-Anne au 395, chemin Traverse le 16 septembre 2025.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le préfet Richard Pelletier ouvre la séance à 9 h.

PRÉSENCES

CONSEILLER	PRÉSENT	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X	
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1		X
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	virtuellement	
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3		X
BRAD INGLES, QUARTIER 4	par téléphone	
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5	X	
RANDY EROS, QUARTIER 6	X	

Étaient également présents :

Shelley Jensen, directrice générale
Nadine Vielfaure, agente législative

ORDRE DU JOUR

CotW-2025-36

conseiller Sarrasin

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 16 septembre 2025 soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

AFFAIRES EXÉCUTIVES - Aucune.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT - Aucune.

AFFAIRES DE TRANSPORT - Aucune.

QUESTIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MISE EN VALEUR - Aucune.

À 9 h 01, l'agente de développement Hadiseh Bajelan s'est jointe à la réunion.

Permis de mise en valeur n° 114-25 – exploitation de bétail – Martin Bunk

CotW-2025-37

conseiller Eros

conseiller Sarrasin

ATTENDU QUE la demande de permis de mise en valeur n° 114-25 a été soumise pour la création d'une exploitation de bétail permise pouvant accueillir jusqu'à 79 unités animales (UA) sur la propriété située au 40091 autoroute 1E, légalement décrite comme SE23-8-7E (numéro de rôle 90400.000), dans la zone « AM » agricole à usage mixte;

ATTENDU QUE, en vertu de l'Arrêté sur le zonage n° 13-2023 de la municipalité rurale de Sainte-Anne, les exploitations d'élevage comptant jusqu'à 79 U.A. sont classées comme un usage permis dans la zone « AM »;

ATTENDU QUE le projet de mise en valeur répond à l'exigence minimale de superficie du site de 16,19 hectares (40 acres) conformément à l'Arrêté sur le zonage n° 13-2023;

ATTENDU QUE le conseil a examiné le plan de site soumis, y compris l'emplacement proposé de l'étable et les marges de recul par rapport à toutes les limites de la parcelle;

IL EST DONC RÉSOLU que le conseil soit invité à approuver le permis de mise en valeur 114-25 pour l'exploitation de bétail, sur la base des marges de recul indiquées dans le plan de site, à savoir :

- 1140 pieds à partir de la limite sud de la propriété,
- 1210 pieds à partir de la limite nord de la propriété,
- 860 pieds à partir de la limite est de la propriété, et
- 902 pieds de la limite ouest de la propriété;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le demandeur soit responsable de l'obtention de toutes les autres autorisations municipales, provinciales et fédérales applicables, notamment :

- Manitoba Hydro
- TC Energy Pipelines;
- Transports et infrastructures du Manitoba (TIM);
- et tout permis environnemental ou d'exploitation du bétail requis en vertu de la réglementation provinciale.

ADOPTÉE

À 9 h 10, l'agente de développement Hadiseh Bajelan quitte la réunion.

DÉLÉGATIONS

À 9 h 10, Haley Lefebvre, de la garderie Children of the Universe, a fait une présentation au conseil sur sa vision des futures garderies dans la municipalité et a demandé un soutien pour son initiative.

À 9 h 30, Kevin Medeiros, directeur des opérations, se joint à la réunion.

À 9 h 56, le conseiller Brad Ingles quitte la réunion.

À 9 h 58, Samantha Kornelson, adjointe administrative aux travaux publics et aux loisirs, se joint à la réunion.

Children of the Universe - lettre d'appui

CotW-2025-38

conseiller Sarrasin

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE la direction soit chargée de fournir une lettre d'appui à la vision de Children of the Universe visant à développer les services de garde dans la communauté ainsi qu'à créer un centre communautaire comprenant des espaces de garde, des espaces de loisirs et éventuellement d'autres services.

ADOPTÉE

QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - Aucune.

À 10 h 05, le conseiller Brad Ingles se joint à la réunion.

QUESTIONS RELATIVES AUX LOISIRS

Mise à jour de l'adjointe administrative aux travaux publics et aux loisirs

Le comité a reçu les mises à jour fournies et a donné des conseils et des orientations comme demandé.

À 10 h 30, Samantha Kornelson, adjointe administrative aux travaux publics et aux loisirs, quitte la réunion.

AFFAIRES NOUVELLES ET DIVERSES

Puits de la caserne des pompiers de Richer

CotW-2025-39

conseiller Sarrasin

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte la soumission présentée par Perimeter Drilling, datée du 7 septembre 2025, pour l'installation d'un nouveau puits et d'un système de raccordement sous

pression, telle que présentée, et autorise la réalisation de tous les travaux et le paiement des coûts conformément à la soumission;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le budget total du projet pour le puits de la caserne de pompiers de Richer et les réparations de plomberie associées ne dépasse pas 90 000 \$.

ADOPTÉE

Dommmages à la pelouse de la caserne des pompiers

La direction est chargée de demander au comité du rodéo de Richer de réparer les dommages causés au terrain de la caserne des pompiers de Richer, qui a été utilisé comme terrain de stationnement pendant le rodéo Roughstock de Richer en 2025, ou à défaut, de lui faire prendre en charge les frais de réparation nécessaires.

HUIS CLOS

CotW-2025-40

conseiller Sarrasin

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende sa séance ordinaire afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 10 h 46, pour discuter de questions juridiques et qui en sont à l'étape préliminaire en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

À 11 h 10, le conseiller Brad Ingles et le directeur des opérations Kevin Medeiros ont quitté la réunion.

FIN DU HUIS CLOS

CotW-2025-41

conseiller Sarrasin

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 11 h 15 et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

QUESTIONS RELATIVES À LA PROTECTION

Citoyens en patrouille

La direction doit enquêter.

AFFAIRES NOUVELLES ET DIVERSES

Réunion des dirigeants municipaux bilingues de l'AMBM

CotW-2025-42

conseiller Sarrasin

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit recommandé d'autoriser tout conseiller à assister à la réunion des dirigeants municipaux bilingues de l'AMBM, qui aura lieu le 25 septembre 2025 à Winnipeg, et que tous les frais connexes soient payés.

ADOPTÉE

Réunion du CMRE avec TIM, objet : opérations

Reçu à titre d'information.

CMRE - TIM - réunion avec le ministre Naylor

Reçu à titre d'information.

Régradage des routes, des ponceaux et des fossés - proposition

CotW-2025-43

conseiller Eros

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit invité à approuver le devis de WSP (dossier n° 2025CA417423) pour les services d'ingénierie liés à la conception détaillée et à la préparation des plans, puis à leur soumission à la province pour approbation, en vue des futurs travaux de drainage le long des RPS 210 et 207, comprenant le nivellement des ponceaux et des fossés, au coût de 13 200 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

QUESTIONS PERSONNELLES - Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CotW-2025-44

conseiller Waczko

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion du comité plénier soit levée à 11 h 28.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion du comité plénier

18 novembre 2025 à 9 h

Original signé par :

Richard Pelletier
préfet

Original signé par :

Shelley Jensen, CMMA
directrice générale